

Le mardi 7 novembre 2017 une équipe APBA s'est rendue sur place à Basse Mer (13H29-Coeff: 96) pour examiner le projet de zone de mouillage proposé par la DDTM.

Un premier constat montre que sur les 3,5 km de cette zone plus de 2 km sont occupées aujourd'hui par des parcs ostréicoles ce qui diminue fortement la zone de mouillage pour la plaisance. Reste dans ce secteur 3 endroits pour le mouillage à l'ancre, mais dans des conditions de mouillage difficile (fort courant, l'évitement des bateaux), et en plus la bathymétrie le long de cette zone a marée basse varie entre 4 et 8 mètres, avec un banc de sable qui tombe à pic, rendant très difficile de beacher. La conche sud restant le meilleur endroit pour le mouillage en toute sécurité.

On constate également que la zone la plus sud du banc (au delà de la limite proposé par la DDTM) est en évolution (formation de conches, accostage plus facile ...) ce qui nous conduirait à étendre la zone proposée jusqu'au: $44^{\circ} 32' 45''$ N et $001^{\circ} 15' 416''$ W, nous situant ainsi loin de la ZPI.

Un rapport plus complet avec graphique sera rédigé ultérieurement pour appuyer au mieux nos propositions.

